

# En prise directe



Lundi 15 octobre 2012, près de 500 agents, actifs et inactifs ont répondu à l'invitation de La CGT afin de partager la mémoire de nos industries électrique et gazière



Imprimé par nos soins 57, rue Bersot 25004 BESANCON Cedex

Directeur de publication : Michel Char-

ру

Prix: 0,50€ ISSN: 2234-2952 Décembre 2012 N° 115

Déposé le : 6 décembre 2012





Après l'annonce d'une nouvelle imposition de 0,3 % des retraités, le Gouvernement annonce de nouvelles mesures qui vont impacter leur pouvoir d'achat : hausse de la TVA, mise en place de fiscalité écologique, etc.

Autant de projets et mesures mis en place qui vont grever de façon drastique le pouvoir d'achat déjà bien malmené de l'ensemble du monde des retraités

Patrick IVANCE

Dans le même temps, le gouvernement fait un cadeau aux entreprises et actionnaires à hauteur de 20 milliards sous forme de crédit d'impôts. Ce nouveau cadeau s'ajoute aux 172 milliards d'aides dont bénéficient déjà les entreprises.

La CGT retraités conteste ces choix car ils sont aux antipodes des solutions à mettre en œuvre pour sortir de la crise dont nous, retraités et salariés, ne sommes en rien responsables.

Partout en Europe, les plans d'austérité qui touchent toutes les populations dont les retraités ne sont pas épargnés, conduisent à toujours plus de récession économique à l'exemple du Portugal, de l'Espagne ou de la Grèce, voir au train de suppressions d'emplois que connaît notre pays actuellement, au nom du profit maximum.

Les journées d'action des 9 et 11 octobre, celle du 14 novembre sont à la mesure de ces enjeux et ne constituent pas, comme certains voudraient le faire croire, une réaction d'hostilité à l'égard du seul gouvernement.

La CGT entend tout simplement et principalement donner la possibilité aux salariés et aux retraités de peser sur les événements, d'être lucides sur le rôle et l'ambition des forces patronales qui redoutent toute inversion de tendance économique, sociale et politique, car le cap de la rigueur et des cadeaux fiscaux leur va comme un gant !

Ce n'est pas l'annonce d'analystes économiques qui prévoient au titre des résultats de 2012, un pactole de plus de 38 milliards d'euro de dividendes versé aux actionnaires du CAC 40, qui démentira mes propos.

Concernant notre régime spécial nous sommes confrontés au même type de mesure, en particulier avec la remise en cause du paiement trimestriel des pensions à terme à échoir.

Avec notre UFR, refusons cette remise en cause du statut national, et ce d'autant plus, au moment où les garanties sociales des retraités sont mises à l'index.

Sous couvert de crise financière et bancaire, le gouvernement veut imposer le paiement mensuel des pensions aux retraités de notre régime, alors que les véritables objectifs sont bien de remettre en cause leurs droits et de tenter de mettre tout le monde au régime général.

Imposer aux retraités un nouveau mode de paiement des pensions, comme le voulait l'ancien gouvernement, serait aller à l'encontre des attentes de ceux qui ont créé les conditions du changement politique au printemps dernier.

Décidément, le changement, c'est à nous, dans l'action la plus unitaire possible, de l'imposer maintenant!





## Non à la mensualisation des pensions



tembre dernier, les services but de mois ??? du Ministère des Affaires Sociales ont saisi le Conseil Paradoxalement EDF d'Administration du CNIEG et GDF SUEZ qui ensur le projet de décret relatif globent 90 % des salaà la mensualisation des pen- riés de l'énergie et qui

sions à compter du 1er avril 2013. Le message de la cour surfent sur des profits des comptes consiste, cette fois, à mettre en évidence « la rente de situation des retraités vis-à-vis des salariés liards d'euros de bésur le plan des cotisations sociales et de la fiscalisation », néfices au premier cette campagne permettant de passer sous silence les semestre 2012 et depuis la privatisation rétrocèdent politiques de versement des dividendes qui ne connaissent pas la crise!

Les rentiers seraient les pensionnés !!! Pour mieux faire avaler le décret qui est un passage en force, on nous avance un système de compensation sous la forme d'un mois d'allocation décès (prestation de Sécurité Sociale) supplémentaire au secours immédiat, au décès du pensionné ou d'un invalide de 2ème et 3ème catégorie.

pensionnés (3 mois au décès) comme pour les actifs (2 mois au décès) et gérée pour les deux par la CNIEG. Pour les actifs et les invalides de 1ère catégorie, ce sys- mentaire minime sur l'indemnité de décès légèrement tème nous dit-on améliore la situation car calculé sur 13 amortie par une fiscalité plus avantageuse, qui ne mois et à taux plein quelque soit le temps de travail. En- devrait pas conduire à une augmentation de leur cotifin, ce système nous permettrait d'éviter un assujettisse- sation au Régime Spécial. Ils devront par ailleurs tement à la CSG/CRDS (un recours a été déposé par nir compte de cette prestation sur le montant de l'URSSAF sur le secours immédiat actuel) et serait pour leurs engagements, ce qui n'était pas le cas avec le le moment défiscalisé. Cette allocation s'appuie à minima secours immédiat. La CGT et Force Ouvrière ont voté sur le coefficient « immédiatement supérieur au coeffi- contre le projet de décret et la CFE/CGC s'est abstecient 325 » (NR 120). Ne sont plus inclus dans le décret, nue. Une dernière formalité reste à respecter, celle de les tiers et bénévoles (à qui la CNIEG remboursait les la consultation du Conseil Supérieur de l'Énergie frais d'obsèques) ainsi que les pacsés.

Par courrier daté du 17 sep- à terme échu de la pension aujourd'hui payée en dé-

records, plus de 3 mil-



ainsi la quasi-totalité de ces profits aux actionnaires et qui n'en finissent plus d'imposer une politique drastique en matière de salaire et de pension.

La campagne de pétitions et de motions organisée par la CGT n'a malheureusement pas été entendue tout comme notre demande de rendez vous avec le Ministère.

Les employeurs de la branche ont pu se satisfaire du ralliement de la CFDT et de la CFTC autour des modi-Cette prestation sera incluse dans l'annexe 3 pour les fications statutaires envisagées. Les pensionnés apprécieront la solidarité intersyndicale !!! ployeurs s'en tireront avec une contribution supplépour la partie concernant les actifs uniquement.

Il n'en reste pas moins qu'avec la mensualisation, La CGT ne s'en est pas tenue là, sur ce point comme c'est une nouvelle disposition s'intégrant dans le ca- sur l'absence totale d'initiatives concrètes sur des négodre d'une remise en cause des droits statutaires qui ciations portant sur les revendications des salariés et est instituée. Cela va, en outre, conduire à fragiliser retraités et c'est pourquoi les journées d'action du 9 et 11 encore un peu plus la situation des petites pensions octobre avec les retraités ont été déterminantes pour les (directes ou réversion). A quand, ensuite, le paiement discussions sociales à venir à tous les niveaux, mais sans doute insuffisantes.



Partout, sur toute la France, des manifestants se sont L'actualité nous prouve de plus en plus, que les penadressés aux élus socialistes pour solliciter leurs interven- sionnés devront impérativement se syndiquer et s'ortions sur plusieurs points particuliers concernant les indus- ganiser rapidement, pour agir ensemble avec les actries électrique et gazière, comme nous l'avions fait précé- tifs à la sauvegarde de leurs droits existants et en obdemment pour les mineurs s'agissant des engagements tenir de nouveaux. Nous devrons toujours être plus pris par le groupe socialiste avant les élections sur le régi- nombreux afin de nous faire respecter et ce quelque me de protection sociale des mineurs. Après plus de qua- soit le gouvernement en place! Nous n'avons pas fini tre mois de plein exercice du pouvoir, mis à part quelques de nous battre même à la retraite...afin d'exiger des réajustements législatifs, les retraités que nous représen- conditions de vie et de revenus tout au long de la vie, tons sont très impatients et attendent des actes concrets dignes du 21e siècle! qui marquent bien les changements politiques, ce d'autant qu'ils viennent d'être pris pour cibles à l'occasion de la présentation et des commentaires médiatiques du rapport de la Cour des Comptes, rapport constituant une liste de ponctions fiscales et sociales qui devraient être appliquées aux retraités, nous avons demandé :

- □Le maintien du rythme trimestriel de paiement des pensions tel que le prévoit le Statut National et le retrait du projet de décret qui prévoit le passage à la mensualisation au 1er avril 2013.
- □La situation mutualiste qui doit permettre d'améliorer la couverture santé sans engagement de frais supplémentaires pour les salariés et retraités, ceci compte tenu des excédents financiers dégagés par la CAMIEG (Caisse d'Assurance Maladie des Industries Électriques et Gazières).
- □La consolidation des Activités Sociales et de leurs modes de financement, modèles de systèmes solidaires entre les salariés et les pensionnés, modèles de conception de prestations en matière de loisirs, de vacances, de culture et de sport.
- □L'obtention de la majoration des pensions (campagne double) pour les Anciens Combattants d'Afrique du Nord.





#### Le Comité d'Histoire Sociale Mines-Energie Franche Comté est né!

Près de 500 électriciens et gaziers réunis à l'initiative de la tion technologi-C.G.T. Franche Comté, dans toute leur diversité et dans le pluques, ralisme est un moment exceptionnel qui comptera! Il y a un an ges, de photograà Baume les Dames, nous décidions de réunir les conditions phies, de livres,



pour créer un d'obiets rassembler plus grand nom- complétait d'agents autre bre inactifs et actifs.

vons n'est pas rien.

#### Comment est on arrivé là ?

Les réunions des collectifs retraités et les commissions exécutives, 9 à Montbéliard et 8 à Besançon, les 10 rencontres individuelles, celles des 3 journées passées avec les « anciens » du film « ouvrier de la lumière », les articles dans notre journal des retraités, votre généreuse contribution de très nombreux documents, films et photos, ont largement contribué à ce succès. A chaque fois nous avons eu encouragements et engagements.

#### Notre démarche

Contacter, écouter, rechercher, collecter, archiver, filmer, photographier... l'accueil a toujours été fraternel et riche d'échanges. Transcrire avec fidélité les témoignages à partir d'un questionnaire. Les reportages n'ont jamais été réécrits, les documents donnés, les paroles dites, n'ont jamais fait l'objet d'aucune modification.

#### Le Forum.

Une grande exposition composée de brochures, de documenta-

d'outillaindus-Comité d'Histoire triels, de vête-Sociale Mines- ments de travail. Energie de Fran- d'une collection che Comté, de de voitures minile atures EDF/GDF réalisée



par le Comité pour valoriser et présenter l'état des recherches Avec la pugnaci- en cours : le gaz à Gray , les usines à gaz de Pontarlier, Besanté de Tous et çon, Belfort, Montbéliard, Dôle, des témoignages des Ecoles de Toutes nous avons réussi. Le 15 octobre 2012 à Micropolis cet Métiers, l'électrification rurale, la formation professionnelle, les événement dans le contexte socio économique que nous vi- concessions, la Régie de Labergement Ste Marie, l'histoire syndicale en Pays de Montbéliard, les luttes, la transformation des entreprises... enfin tout un ensemble permettant de montrer la force de nos métiers, leur diversité, nos engagements de citoyens à l'entreprise, de donner du sens aux gestes et métiers des Industries Electrique et Gazière en Franche Comté.





#### Les interventions fortes lors de la rencontre

François DUTEIL Président de l'Institut d'Histoire Sociale natio- De passeurs de mémoires, notre succès nous impose de devoir nal présidait cette séance, Christophe LIME, Philippe PLOYER, poursuivre cette activité, les participants nous l'ont demandé Gilles CHATELAIN, Patrick IVANCE, Jean-Christophe JACOT- nombreux, alors que faire? TOT, Antoine LAFOND et Alain PHILIPPE au cours de leurs interventions ont fixé les repérages permettant d'avoir une réflexion sur l'activité à venir de notre Comité juste • né officiellement ce jour : L'HISTOIRE UN COMBAT PERMA-NENT!

Elle nous éclaire sur notre quotidien, nous engage sur d'autres perspectives et l'importance du travail en collectif ; c'est un savoir critique permettant de devenir ce que l'on souhaite en décidant par nous mêmes. Il en ressort que la connaissance du passé est un enjeu intellectuel et politique. « L'accélération » de la vie avec la recherche de la vitesse dans le quotidien de chacun, associé au présentisme et à l'immédiateté ne doit pas tuer le Temps! L'histoire ne fournit pas des recettes pour l'avenir, si l'expérience d'hier ne remplace pas ce qu'il convient de construire, en revanche elle éclaire sur les enjeux du présent avec • esprit critique et d'analyse, elle contribue à donner du sens aux décisions à prendre aujourd'hui pour demain.

Les Directions des entreprises présentes, ont répondu à notre initiative, sont intervenues pour saluer l'événement et mesurer l'importance de la force collective des électriciens et gaziers, celle que nous donnions à ce forum. Leur engagement nous Notre volonté étant de faire en 2014 un autre événement d'imdonne à penser que nous pouvons les solliciter à l'avenir sur leur participation à l'obtention de locaux de stockage où autres initiatives, à la publication d'ouvrages valorisant notre Histoire commune.

Les échanges dans la salle ont porté sur les Ecoles de Métiers, les Activités Sociales parties intégrantes de la vie dans les entreprises, la Sécurité, etc...

#### La projection des deux reportages.

« En quête de Lumière » et « Ce n'est pas rien d'écouter la Lumière », documentaires réalisés par la section Audiovisuelle de la CMCAS à partir du film « Ouvrier de la Lumière » et des interviews des jeunes et des anciens ont contribué à faire de ce point d'étape un temps fort de réflexion sur l'évolution de nos entreprises; l'embauche, les écoles de métiers, la formation professionnelle, le statut, le syndicalisme, le service public, l'avenir des entreprises, les activités sociales...

autant de thèmes pouvant nous permettre d'envisager nos travaux futurs.

#### Perspectives et projets de notre Comité.

#### Nos propositions

- Constituer un « réseau décentralisé » sur des sites rassembleurs à définir ensemble: Montbéliard-Belfort-Vesoul-Besançon-Gray-Pontarlier- Saint Claude- Lons le Saunier-etc...
- Définir pour l'année 2013 des rencontres localisées autour de thématiques, par exemple : les écoles de métiers, la sécurité, les mines de Ronchamp, les évolutions gaz et électricité, les activités sociales, l'accueil dans les entreprises, les conjoints d'agents, l'astreinte, les employés, les concessions, la réalisation d'autres reportages, d'autres rassemblements locaux, enfin toute proposition et réflexion à étudier ensemble.
- Construire notre Comité. Plusieurs agents souhaitent participer, nous faisons appel à Toutes et Tous quelque soient votre métier, actif, inactif, syndiqués de partout, non syndiqués pour constituer ce comité représentant l'ensemble de notre région dans toutes ses particularités.

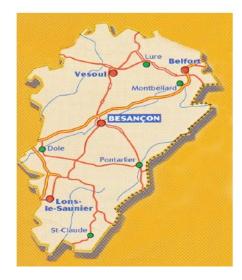
portance pour ce faire nous vous demandons de nous rejoindre au Comité.





# J'adhère au C.h.s.m.e

# C.h.s.m.e.



#### Pourquoi la création d'un Comité d'Histoire ?

Depuis plusieurs décennies, tous, nous ressentons la nécessité de créer les conditions de mémorisation et de conservation de nos archives. Elles sont nombreuses : photocopies, photos, films, affiches, livres, documents professionnels, syndicaux, activités sociales, courriers, brochures, etc... Autant de témoignages montrant à quel point, gaziers, électriciens, mineurs et leurs familles sont inscrits dans l'activité technologique, culturelle, professionnelle, sociale et économique de cette région de Franche-Comté.

En créant ce Comité, nous nous invitons dans l'histoire régionale. Elle pourra prendre sa place sur le plan national à la demande, pour montrer et expliquer les particularités et les spécificités des énergéticiens francs-comtois.

Trois domaines d'activités seront développés :

- le collectage et archivage
- la recherche et l'analyse
- la promotion et la transmission

Notre démarche s'inscrit dans le cadre de l'Education Populaire visant à assurer avec pédagogie la compréhension du réel, dans lequel nous vivons. Notre volonté est d'œuvrer à l'émancipation, pour dépasser avec esprit critique les contradictions et participer à la construction d'un avenir énergétique, en lien avec les idéaux du Conseil National de la Résistance et considérer l'avenir comme la réalité de nos utopies.

N'hésitez pas à nous rejoindre, par votre contribution, de prêt et de dons. Avec votre participation active nous développerons ensemble nos ambitions.

#### Comité d'Histoire Sociale Mines Énergie Franche-Comté



#### COMITÉ D'HISTOIRE SOCIALE MINES-ÉNERGIE FRANCHE-COMTÉ

Bulletin d'adhésion 2013

NOM Prenom	
Ou	
Organisme, associations, divers :	
Adresse : Téléphone : Courriel :	
Membre donateur fondateur : montant (Sans obligation de participer aux travaux)	
Adhérent et bénévole du Comité :	5 euros

Adhésion accompagnée du chèque à adresser au :

Comité d'Histoire Sociale Mines Energie Franche-Comté - Alain PHILIPPE 5 chemin du Fort - Benoît 25000 Besançon

Courriel: <a href="mailto:chsme.fc@orange.fr">chsme.fc@orange.fr</a> tél: 07.86.33.18.86.



# L'Onze de Choc des Retraités

A l'appel de leurs Unions Confédérales, le 11 octobre dernier, les retraités ont été appelé à participer à la journée d'action d'ampleur nationale, avec une représentation significative de chaque département sur Paris en direction de l'Assemblée Nationale.

Les retraités des I.E.G, tout comme d'autres, avaient de bonnes raisons de s'inscrire dans le mouvement, du fait que les employeurs de la branche compte bien les priver du bénéfice que leur donne droit le statut national des industries électrique & gazière.



Les USR-CGT du Territoire de Belfort et de la Haute Saône en louant une voiture SNCF de Belfort à Paris, ont permis la participation des retraités électriciens et gaziers à la manifestation parisienne.

Parmi la centaine de francs comtois se rendant à Paris, une dizaine d'entre eux se sont retrouvés dans le train pour aller, tout en préservant l'esprit convivial que l'on nous connaît, clamer haut et fort auprès des parlementaires leur volonté de voir aboutir nos revendications, qu'il n'est pas inutile de rappeler.

- Revalorisation des pensions
- La création d'un nouveau risque « perte d'autonomie » dans le cadre de la Sécurité Sociale
- L'accès aux soins selon le principe fondateur de la Sécurité Sociale, avec la suppression des franchises médicales et des dépassements d'honoraires.
- La fixation du taux de pension de réversion à 75% et du minimum de pension au niveau du SMIC.

- L'indexation des pensions sur le salaire moyen et revalorisation au 1er Janvier de chaque année.
- Rétablissement de la demi-part fiscale pour les veuves, veufs divorcés et séparés.
- Prise en compte de la campagne double pour les anciens combattants d'Afrique du Nord
- Mise en place d'un dispositif de suivi médical postprofessionnel pour les salariés ayant été exposés à des produits nocifs et dangereux, financé par les employeurs.
- Application des mesures de grille sur les échelons d'ancienneté 11 et 12 et des ajouts de points coefficient.
- Attribution d'une prime immédiate de 600 euros pour tous.
- Relèvement des minima de pensions à 1100, 1300 et 1400 euros mensuels.
- Application de la clause de revoyure de 2008.
- Financement de la protection complémentaire santé des pensionnés par les employeurs à niveau égal de celui des actifs.
- Maintien du rythme trimestriel du versement des pensions, tel que prévu par le Statut National.

Sur notre région et à notre connaissance, plusieurs initiatives ont vu le jour ce 11 octobre, rassemblant une cinquantaine de retraités sur Vesoul, une centaine sur Belfort, ainsi que près de 300 sur Besançon. D'autres initiatives sont à venir, soyons nombreux aux rendez-vous de l'action.







L'accord concernant les dépassements d'honoraires, qualifié « d'historique », est en fait un leurre. En effet, aucune contrainte réelle n'empêchera les médecins de continuer à pratiquer des dépassements.

La signature d'un « contrat de bonne pratique » est laissé au libre choix du médecin, en dehors de ce dispositif aucun plafond n'est fixé, aucun système de sanction efficace n'est mis en place.

Les assurés sociaux vont continuer de payer et leur reste à charge va augmenter, contraignant certaine famille à repousser ou renoncer aux soins.

Les dépassements d'honoraires pratiqués par les médecins sont passés de 900 millions à 2,5 milliards d'euros en vingt ans, ce qui ne cesse de diminuer le pouvoir d'achat des salariés et retraités. Aujourd'hui, chaque individu doit pouvoir accéder, financièrement, à un système de santé de qualité.

Les représentants CGT au conseil d'administration de la CAMIEG ne veulent pas que les excédents servent à améliorer le confort des médecins qui pratiquent des honoraires libres, puisque déjà, grâce à cet accord, ils bénéficieront de la prise en charge de leurs cotisations par la sécurité sociale. La CGT réitère son exigence d'amélioration des remboursements de

soins pour ses bénéficiaires.

Les excédents cumulés qui atteindront 330 millions d'euros à la fin de l'année doivent revenir en priorité vers les agents et leur

famille, pour asseoir la solidarité avec les collègues en inactivité et améliorer les prestations dans le régime complémentaire à hauteur, à minima, de 20 millions d'euros.

Ce dossier, porté depuis 2010 à la seule initiative de la CGT auprès des pouvoirs publics pour revendiquer un juste retour vers les salariés, est bloqué par les employeurs de la Branche des IEG qui refusent de voir aboutir des revendications légitimes.

Cette question de la protection sociale doit être intégrée dans l'action du 19 décembre...



# Négociations Activités Sociales : Un Oukase inacceptable !



Les employeurs de la Branche des Industries Electrique et Gazière ont décidé de mettre fin aux discussions sur l'avenir des activités sociales le 20 décembre 2012.

Ces discussions ont été ouvertes le 11 octobre 2012. L'avenir de nos activités sociales : le financement, la gouvernance, la restauration, le personnel et les moyens bénévoles seraient donc bâcler en deux mois. C'est, bien sûr, irrecevable!

Lors de l'assemblée générale des présidents de CMCAS le 19 octobre 2012, une motion qui dénonce ce calendrier a été adoptée. Elle sera présentée au prochain conseil d'administration de la CMCAS de Franche-Comté pour être porter dans les préfectures de la région.

En sachant qu'il ne s'agit pas d'une véritable négociation puisque le patronat va déposer un cahier revendicatif, les syndicats vont déposer également un cahier revendicatif et ce serait le gouvernement qui trancherait, qui prendrait la responsabilité de l'avenir de nos activités sociales.

Il est donc urgent de construire un rapport de force. Le 1% est, évidemment, toujours d'actualité et les enjeux de ces discussions sont considérables y compris en terme de protection sociale. Les bénéficiaires doivent s'engager dans la lutte.

D'ores et déjà, deux actions avec arrêt de travail sont programmées : le **19 décembre en province** et le 20 décembre en région parisienne. Tous les bénéficiaires et notamment les pensionnés doivent se mobiliser pour défendre leurs salaire social différé comme ils ont su le faire pour le tarif agent...

#### **Election de CMCAS**



Alors que la CGT met tout en œuvre pour que les élections de CMCAS se tiennent rapidement, d'autres organisations syndicales mettent des bâtons dans les roues, en ne signant pas les protocoles électoraux, par exemple, reportant ces élections au mieux fin du premier semestre 2013.

La CGT n'a aucune crainte de remettre les mandats de ses administrateurs dans les CMCAS et à la CCAS. La CGT assume ses choix et les orientations politiques et budgétaires prises en matière de vacances et de culture par exemple. La CGT souhaite que rapidement des élections se déroulent pour renouveler démocratiquement tous les administrateurs dans les Conseil d'administration. En attendant, la CGT de Franche Comté a décidé de faire rentrer, comme l'autorise le règlement commun des CMCAS, de nouveaux administrateurs au CA.

#### **Patrimoine**

La commission patrimoine a proposé que les ascendants ou descendants non ayant droit bénéficient du tarif de l'Ouvrant Droit dans la limite des places disponibles, lors de la location d'un logement sur les centres de Belfahys, Mouthe ou Charquemont. La CGT a porté cette proposition qui a été adopté lors du dernier conseil d'administration.

### **Etang du Villey**

L'étang jouxtant notre propriété du Villey est en vente. Le futur propriétaire souhaite échanger cet étang contre une partie du terrain de la CMCAS (la partie en pré). Le Secrétaire général est mandaté pour étudier toutes les propositions qui feront l'objet d'une décision en Assemblée Générale de la CMCAS Franche-Comté. Dans ce domaine, la CGT ne souhaite pas faire l'acquisition de patrimoine supplémentaire. Tout au plus de valoriser l'existant en saisissant l'opportunité d'échanger du terrain, dont on n'a pas d'usage et que l'on entretien, contre un nouvel étang que les bénéficiaires seront ravis de pêcher.

## Achat deux nouveaux véhicules

Pour renouveler son parc devenu vieillissant, la CMCAS a fait l'acquisition de deux nouveaux véhicules. Un neuf places qui sera stationné sur l'antenne de Besançon et l'autre, sept places, sur celle de Montbéliard.





## Vos relations avec la CAMIEG



- Feuilles de soins et réclamations
- Prises en charge Hospitalière
- Demande de cure et prise en charge
- Devis dentaire
- Changement de coordonnées bancaires
- Changement d'adresse
- Changement de situation familiale (mariage, divorce, naissances, décès ...)
- Embauche, mutation, inactivité, réversion, titularisation

CAMIEG 92011 NANTERRE Cedex En cas de besoin, connectezvous sur www.camieg.fr

- Demandes d'entente préalable (Kinésithérapeute, orthophoniste, transport sanitaire en série ou + de 150 Km, etc ...)
- Demande de grand appareillage ou appareil respiratoire
- Cure avec hospitalisation
- Protocole de soins pour obtenir une prise en charge à 100% (maladie à longue durée- ALD-etc ...)
- Soins spécialisés, placement handicapés

Service Médical de la CPAM de votre domicile

Inscrire mention CAMIEG sur le document

Loi informatique, fichiers et liberté. Obtenir communication, rectification ou suppression des informations vous concernant



CAMIEG

Service « informatique et liberté »

92011 NANTERRE Cedex

La CAMIEG ne donne pas suite à vos requêtes, saisir la CNIL ...



CNIL 8 rue Vivienne CS 30223 75083 Paris Cedex 02

# Pensez à demander les DVD Diffusés lors de notre Forum du Lundi 15 octobre

Prix de Vente : 5 euros pièce

Pour toute commande contacter le bureau syndical CGT de Besancon au 03 81 83 83 ou la section audio visuel, Madame Yvette Wagner au 06 88 89 27 27





Pour de nombreux retraités, la question de se syndiquer en étant retraités ne se pose pas. Cela ne sert plus à rien, j'ai déjà donné depuis des années, c'est aux jeunes de faire, etc. Pour autant, avec l'augmentation de l'espérance de vie et nous ne pouvons que nous en réjouir, le temps passé en retraite va être de plus en plus long.

Les revendications afin d'améliorer le pouvoir d'achat, l'accès aux soins, vivre dignement sa fin de vie font que l'on ne peut laisser aux autres le soin de décider de notre avenir.

Au sein de nos établissements, nous avons la preuve qu'une syndicalisation forte amène à ce que les retraités restent attachés au statut avec l'ensemble des ses avantages (mutuelle, activités sociales, tarif agent, etc.).

Les batailles menées depuis des années par les actifs amènent des dizaines d'embauches, des investissements renforcés ce qui permet d'équilibrer les comptes de la caisse de retraite des électriciens et gaziers (CNIEG).

Une syndicalisation importante nous permet de pouvoir organiser un forum comme celui du 15 octobre à Micropolis avec des moyens humains et financiers (plusieurs milliers d'euros).

Pour quelques euros par mois, dont 66% sont déduits sur vos impôts, vous pouvez

donner votre avis sur votre avenir et défendre vos acquis.

Pour aller encore plus loin, j'adhère à la CGT!

Alors que les pouvoirs publics considèrent que les retraités sont des nouveaux moutons, allons-nous nous laisser tondre?

## Je souhaite rejoindre la CGT :

BULLETIN D'ADHESION OU DE CONTACT AVEC LES SYNDICATS CGT DE BESANCON AU 03.81.83.83.83 OU MONTBELIARD AU 03.81.90.62.81

NOM :..... Prénom : .....

- □ Je souhaite adhérer à la section C.G.T, des Agents en Inactivité d'E.D.F. G.D.F.
- □ Je souhaite rencontrer un délégué C.G.T, afin de débattre.





# Information

Restez connectés avec votre CGT

Restez connectés avec votre votre avec votre votre sulter

Pensez à consulter

Pensez à consu

